

Nouvelles des Bibliothèques

21^e Congrès de l'Association italienne des bibliothèques (A.I.B.)

Pérouse, 25-28 mai 1971

CETTE année, l'Association italienne des bibliothèques a invité un représentant de l'A.B.F. à assister aux travaux de son Congrès. Vinrent également comme observateurs une bibliothécaire yougoslave, un bibliothécaire allemand et un bibliothécaire suisse qui se joignirent aux 180 bibliothécaires italiens réunis à Pérouse (l'A.I.B. compte environ 800 membres). Le programme du Congrès était chargé, mais conçu avec habileté.

Les discours officiels occupèrent la première matinée : le maire de Pérouse dont le discours fut particulièrement apprécié, les représentants du Gouvernement et des autorités régionales, le président de l'A.I.B., se succédèrent à la tribune. L'après-midi fut consacré à l'audition et à la discussion de deux textes importants qui avaient déjà été longuement étudiés. Le premier prévoit l'institution d'une liste de personnes habilitées à exercer la profession de bibliothécaire et d'assistant de bibliothèque, personnes qui devraient avoir, à l'avenir, le monopole des emplois de direction et de conception dans les bibliothèques publiques et privées. Le second texte présenté par le secrétaire de l'A.I.B., s'intitulait « la Politique pour les bibliothèques en Italie » ; c'est une tentative faite pour résoudre globalement les problèmes essentiels des bibliothèques italiennes, à partir du texte même de la Constitution.

Le 26 mai, une excursion nous fit admirer le beau paysage de l'Ombrie, et de jolies petites villes aux richesses artistiques peu connues : Spello, Montefalco, Bevagna. Après un agréable banquet, le maire de Montefalco nous fit lui-même visiter le musée installé dans l'église de Saint-François décorée par les fresques du peintre florentin Benozzo Gozzoli.

Les deux derniers jours, les bibliothécaires italiens se réunirent en de nombreux groupes de travail établis par les nouveaux statuts votés l'année précédente, qui donnent à l'A.I.B. une organisation calquée sur celle de la F.I.A.B.

Le 27 mai fut le jour des réunions des commissions spécialisées dans le catalogage, les catalogues collectifs, les publications en série, les documents anciens et précieux, les bâtiments. La commission pour la rationalisation, l'automatisation et la mécanisation connut un succès certain ; on y parla des cours organisés par l'A.I.B., et de l'automatisation des catalogues de périodiques.

Le 28 mai fut principalement occupé par les travaux des sections représentant les différents types de bibliothèques : nationales, universitaires, publiques et spécialisées. Aux Bibliothèques nationales, on évoqua la possibilité d'accroître les fonds de la Bibliothèque nationale de Rome par la réunion de plusieurs bibliothèques romaines, on souleva le problème délicat d'une politique concertée des acquisitions. Ce même jour furent également examinés plusieurs textes, témoignages d'opinions différentes sur la réforme de la formation professionnelle, notamment sur la place du stage pratique par rapport à l'enseignement théorique.

La réunion plénière du 25 mai eut lieu dans le cadre de la belle salle des « Notari » du Palais des Prieurs, et les commissions purent ensuite travailler confortablement dans les salles de la bibliothèque communale « Augusta » qui vient d'être installée, grâce à la générosité d'un mécène, dans un bâtiment ancien d'où l'on jouit d'une vue étendue sur la campagne.

Nos collègues italiens ont certainement plus de problèmes à résoudre que nous, la récente réforme régionale les oblige à repenser les structures de leur profession, et les ambitions de l'A.I.B. ne sont pas modestes. C'est avec beaucoup de sympathie que j'ai assisté aux débats animés qui montraient l'intérêt porté par les bibliothécaires italiens aux travaux de leur association.

M. PELLETIER.
